

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1er JUIN 2018

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille dix-huit, le 1^{er} juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoints
Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, PECHER Arlette, MM. DESIRE Serge, GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal,

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. DESFORGES Damien pouvoir à M. DAUGERON François, M. DEVAUX Fabrice pouvoir à M. PERROT Christian, Mme LUC-ROQUEFORT Marie-Laure pouvoir à Mme PECHER Arlette, M. REDON Stéphane pouvoir à M. GUERINEAU Jean-Pierre,

EXCUSÉS : Mme DOUARD Maryline, M. BOURY Edouard,

Madame PECHER Arlette est nommée secrétaire de séance.

En préambule de cette séance du Conseil municipal, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers représentée par le Vice-Président, Dimitri HILLEWAERE et le trésorier adjoint, Clément BLOUET est venue présenter le programme d'animations et l'organisation du Congrès départemental des sapeurs-pompiers qui se déroulera le 16 juin prochain à Sainte-Sévère sur Indre.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 4 mai 2018.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- REGLEMENT EUROPÉEN GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD) DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ DE LA PROTECTION DE DONNÉES (DPD)

Il est exposé que depuis le 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD) approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016.

Il convient de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD), également dénommé DPO (Data Protection Officer) qui aura pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette nomination.

III- REMPLISSAGE DE LA CUVE DE GAZ DU LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 1 B RUE DES CANARDS

Le locataire du logement communal situé 1B rue des Canards a quitté les lieux le 13 avril 2018 sans avoir rempli au préalable la cuve de gaz. Un nouveau locataire doit prendre possession des lieux le 1^{er} août 2018. Il convient donc de faire remplir cette cuve et d'adresser un titre de recette du montant de la facture de gaz à l'ancien locataire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de faire remplir la cuve de gaz du logement situé 1B rue des canards auprès de Butagaz pour un montant de 1633,36 €, et autorise le maire à émettre un titre de recette auprès de l'ancien locataire du logement pour le même montant.

IV- REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORANGE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité fixe le montant annuel de la redevance pour l'année 2018 selon les modalités suivantes :

- ✓ 52,38 € le km d'artère aérienne (13,167 km d'artère aérienne) soit 689,69 €
 - ✓ 39,28 € le km d'artère en sous-sol (13,230 km d'utilisation en sous-sol) soit 519,67 €
- soit un montant total de 1 209,36 €.

V- DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal décide par 11 voix pour (dont 3 pouvoirs) et 2 abstentions (dont un pouvoir) d'attribuer une subvention de 300 € à l'association les Jardins d'Espérance.

VI- DECISIONS MODIFICATIVES

Considérant les remarques de la comptable publique, le Conseil municipal accepte de procéder à une modification du budget prévisionnel principal et du budget prévisionnel du service assainissement.

VII- ASSAINISSEMENT - DEVIS

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Marteau pour la réparation du pont racleur de la station d'épuration d'un montant de 4 995 €.

VIII- PRESENTATION ESTIMATION TRAVAUX RUE PIERRE NAURON

Dans le cadre des travaux envisagés rue Pierre Nauron, Monsieur le Maire présente une estimation réalisée par le maître d'œuvre qui se détaille en 3 tranches :

- Abords de l'église
- Place de l'Amitié
- Rue Pierre Nauron jusqu'au gymnase

Le Conseil municipal souhaiterait aussi avancer sur le projet des Terriers donc avant de se prononcer sur la faisabilité d'une ou plusieurs tranches, il voudrait avoir une estimation de la réfection des courts de tennis et de la création d'un city-park sur ce site.

IX- INFORMATIONS DIVERSES

○ Déclaration d'Intention d'Aliéner

La commune renonce à son droit de préemption sur les parcelles AB 591 et AB 592.

○ Tourisme

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal du prix du Top Tourisme obtenu par la Maison de Jour de Fête. Dans le même temps, il annonce l'installation de panneaux sur l'A20 faisant la promotion du village de Jour de fête. Ces panneaux sont financés et entretenus par les services de l'Etat et du département.

○ **Vente de parcelles**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que la vente des parcelles de Marolles-lès-Saint-Calais dans le cadre du legs Durand et celle du Cluzeau cadastrée E490 ont été signées, ainsi que la donation de Sainte-Anne.

○ **Remerciements**

L'Association Familles Rurales a adressé ses remerciements au Conseil municipal pour l'octroi de la subvention communale 2018.

PAROLE AUX ADJOINTS

Gaston LANGLOIS : la rénovation des vitraux dans l'église a commencé.

Les intempéries ont provoqué des dégâts dans les chemins notamment celui du Cluzeau ; il est proposé de programmer une commission travaux en juillet pour réaliser un inventaire des travaux.

M. LANGLOIS fait part aux membres du Conseil municipal de différentes remarques suite aux intempéries qui ont inondé des sous-sols. Même si ces conditions restent exceptionnelles, il est décidé de faire passer les caméras dans les canalisations concernées et de vérifier le diamètre des buses.

AGENDA :

03/06/2018 : Brocante de la pêche

05/06/2018-19h : Cinémobile avec intervention zéro pesticide

12/06/2018 : Ecole : P'tit Braquet

16/06/2018 : Congrès départemental des pompiers

17/06/2018-11h : Vin d'honneur place du Marché exposition Peugeot 205

22/06/2018 : Arrivée d'une vingtaine de camping-cars (jusqu'au 25/06) avec vin d'honneur le 23/06 à 11h

22/06/2018 : Fête de la musique école

23/06/2018 : Fête de la musique Itinéraire bis

30/06/2018 : Ecole : fête de fin d'année

30/06/2018-10h : Vin d'honneur pour 60 motards

Du 02 au 15/07/2018 : Tournoi de tennis

06/07/2018-20h : Conseil municipal

10/08/2018-20h : Conseil municipal

07/09/2018-20h : Conseil municipal

05/10/2018-20h : Conseil municipal

Séance levée à 23H15

Le Maire,
François DAUGERON

